

Ce règlement complète le Règlement Général des Epreuves Fédérales par Equipes

Jeudi 22 Avril	Golf de LIMOGES
Mardi 11 Mai	Golf de BRIVE
Jeudi 20 Mai	Golf de MORTEMART
Jeudi 27 Mai	Golf de LA JONCHERE
Jeudi 10 Juin	Golf de NEUVIC
Jeudi 24 Juin	Golf de PUY d'ARNAC
Jeudi 1 Juillet	Golf du CHAMMET
Jeudi 16 Septembre	Golf d'AUBAZINE
Mardi 28 Septembre	Golf de LA PORCELAINE

\_\_\_\_\_ Ouvert aux clubs de la Ligue.

Equipes de 6 joueurs ou joueuses.

\_\_\_\_\_ Etre né avant le 22 Avril 1971. Les index supérieurs à 36 seront ramenés à 36. Avoir son certificat médical valide.

Equipes de 6 joueurs ou joueuses. Simple /Stableford / 18 trous.

Classement par addition des 5 meilleures cartes en NET de chaque équipe sur les 9 tours.

Le club vainqueur de l'épreuve est le club ayant cumulé le plus de points après 9 tours. Les clubs jouent tous les tours.

\_\_\_\_\_ à régler par chèque à l'ordre du CT8723. A envoyer à Michel GARAUD  
58 rue Camille Guerin 87000 LIMOGES

Le comité de l'épreuve sera composé d'un responsable d'un CD et de 2 membres effectivement présents de la commission sportive du club organisateur.